



UN ENJEU MAJEUR DE SANTE PUBLIQUE

FORMER LE GRAND PUBLIC AU MASSAGE CARDIAQUE EXTERNE

POURQUOI ?

Parce que chaque année, **50.000 personnes** vont présenter en France un **arrêt cardiaque soudain**.

- ♥ 140 décès / jour
- ♥ 6 décès / heure
- ♥ 1 décès toutes les 10 minutes
- ♥ 2 fois les accidents domestiques
- ♥ 10 fois les accidents de la route
- ♥ 1 000 décès / an au cours d'activités sportives

70% des cas surviennent devant témoin(s) mais moins de 1 personne sur 5 sait pratiquer un massage cardiaque

Aujourd'hui seule 1 personne sur 20 va survivre parfois avec d'importantes séquelles neurologiques.

Nous pouvons tous être victime ou témoin d'un **arrêt cardiaque soudain**.

Le cœur est une pompe électro-mécanique.

Dans l'**arrêt cardiaque soudain**, le problème se situe au niveau électrique. Il va se produire un rythme très rapide, désynchronisé entraînant une anarchie totale où la pompe ne peut plus se contracter normalement. **Ce trouble du rythme est accessible à la défibrillation.**

Malheureusement, le plus souvent on ne dispose pas immédiatement d'un défibrillateur et les secours spécialisés (Sapeurs-Pompiers et SMUR) ont un délai d'intervention incompressible.

Le témoin doit réagir très vite.

Il n'a pas plus de 3 minutes pour constater l'arrêt, donner l'alerte et commencer le seul geste qui sauve : le massage cardiaque externe (MCE).

Pour qu'on ait la chance d'être en présence de quelqu'un qui sache et ose faire ce geste simple, il faut qu'au moins 20% de la population soit formée.

On sait alors que 1 personne sur 3 pourra être sauvée mais cette fois sans séquelles et qu'elle pourra reprendre une vie normale.

Pourquoi le MCE est si efficace ?

Notre organisme est une formidable machine qui a deux sources essentielles :

- Son moteur, le cœur
- Sa puce électronique, le cerveau

Si le moteur peut être relancé après un certain temps, la puce électronique ne peut être relancée après un certain délai.

Les lésions cérébrales commencent dès la 3^{ème} minute et s'installent déjà définitivement dès la 5^{ème} minute avec des expressions différentes selon l'âge et l'état de santé antérieur de la victime. Après 10 minutes, les lésions sont majeures et irréversibles.

Le comburant de toutes nos cellules est l'oxygène.

On n'utilise qu'une infime partie de l'oxygène que nous respirons. Dans l'**arrêt cardiaque soudain**, il existe un stock d'oxygène dissout dans le sang.

Et voilà pourquoi le MCE va être si efficace. Il va remplacer mécaniquement ce que le cœur ne fait plus et ainsi faire circuler le sang chargé d'oxygène, dont le cerveau et le cœur en particulier en ont tant besoin. On maintiendra les cellules cérébrales en vie et les cellules cardiaques actives jusqu'au moment de la défibrillation.

On a ainsi pu récupérer des victimes sans séquelles jusqu'à 17 minutes après un **arrêt cardiaque soudain** grâce au seul MCE avant l'arrivée des équipes spécialisées.

Si rien n'est fait le cerveau va être définitivement détruit et le cœur va s'arrêter.

Le MCE est un geste simple et non dangereux même pour qui n'en n'aurait pas besoin.

Le pire est de ne rien faire.

A la question « comment reconnaître qu'une personne est inconsciente et qu'elle ne respire pas », il suffit de voir qu'elle ne répond pas quand on la stimule et qu'on ne sent pas de souffle en s'approchant de sa bouche, que sa poitrine ne se soulève pas en mettant la main dessus ou qu'elle respire comme un poisson sortie de l'eau.

Dans le doute, dès l'alerte donnée, il faut faire tout de suite le MCE et on verra très vite si on s'est trompé ou non. **Le geste est non dangereux** rappelons-le !

En 15-20 secondes on établit l'état d'arrêt cardiaque.

A partir de là, il n'y a que **3 choses à faire** :

- J'alerte
- Je masse

- Je défibrille quand quelqu'un vous aura apporté un défibrillateur automatique externe qu'on diffuse de plus en plus.

Le Code Pénal est très clair : on ne pourra jamais vous reprocher d'avoir utilisé un défibrillateur sur une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Par contre la non-assistance à personne en danger pourrait être retenue contre vous si aucune action de premier secours n'est menée.

Aujourd'hui, grâce au mannequin individuel MiniAnne®, on peut former le Grand Public. Statistiquement, les personnes formées deviennent elles-mêmes formatrices d'au moins 3 autres personnes.

Ainsi le 09 Avril 2011, 1 100 personnes ont été formées dans la Communauté de Communes de Kayersberg, grâce à 1000 kits sponsorisés. C'est donc plus de 4 000 personnes qui seront ainsi formées soit plus de 20% de la population de 17 000 habitants.

C'était la première formation « Grand Public » dans le Haut-Rhin.

[lien vers la vidéo *Film_actions_real.wmv*]

D'autres actions ont eu lieu ou se préparent à travers le département, dispensées par les équipes de Sapeurs-Pompiers, du SAMU et de la Croix-Rouge.

C'est la seule manière de former rapidement un grand nombre de personnes.

C'est l'enjeu que le SDIS68 et l'UDSP68 se sont donné pour le Haut-Rhin.

Ces mannequins ont un coût et nous avons besoin d'un soutien financier pour aboutir. Le montant unitaire, négocié avec le fournisseur grâce à l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, s'élève à 23€ TTC.

Des dons peuvent être adressés à l'UDSP68 « Opération 1 Vie = 3 gestes ».

Entreprises, vous pouvez aussi devenir partenaire financier.

Rappelons que nous sommes tous concernés.

« Ne pas se former c'est peut-être un jour condamner un proche, parent, enfant, ami ou toute autre personne parce qu'on n'aura pas su ni oser faire le geste qui sauve alors qu'une demi-heure aurait suffi pour bien le connaître »

« N'oublions jamais, le pire est de ne rien faire »

Médecin Colonel FUCHS Guy

Médecin-chef adjoint SDIS68

Responsable médical « Cellule Minianne »

cellule.minianne@sdis68.fr

06 08 370 092